

## AVANT-PROPOS

L'histoire des sciences reflète de manière significative une caractéristique de l'activité humaine qui consiste à stabiliser en un système clos la somme des réflexions mises en oeuvre en fonction d'un objet particulier d'investigation. Ces théories s'installent dans la communauté des savants à l'image de systèmes de références, systèmes qui, bien souvent, résistent aux réformes et aux changements. A cet égard, la logique ne fait pas exception. En effet, à l'aube de ce siècle, la logique issue notamment des travaux de Frege et de Russell prend une forme, un style et une orientation qui vont déterminer dans une très large mesure la logique classique contemporaine. La logique du premier ordre apparaît souveraine, faisant ombrage à des travaux plus marginaux, et surtout, moins engagés dans la perspective des fondements des mathématiques. Il s'agit moins ici d'une critique à l'encontre de la logique classique contemporaine qui a rempli, en partie tout au moins, l'objectif pour lequel elle a été développée, que du rappel qu'elle n'est pas le tout de la logique extensionnelle.

Mais vouloir développer une logique plus généreuse en termes d'opérations logiques nécessite un projet, une méthodologie et un modèle de représentation.

— Le projet est clair, il consiste à dépasser l'étude des opérations de coordination logique telles que la conjonction, la disjonction, etc., pour prendre également en compte des opérations de subordination logique. Ces opérations sont en effet indispensables pour résoudre ou exprimer certains arguments logiques et représenter les mécanismes en jeu dans les descriptions définies.

L'analyse d'objets problématiques liés à notre projet nécessite une enquête systématique et analytique des arguments en discours dans lesquels ces objets apparaissent. La logique ayant pour objet l'étude des foncteurs de vérité et de ceux liés à l'or-

ganisation fonctionnelle et relationnelle de sémantiques possibles, il convenait de réfléchir sur les catégories fondamentales que sont la catégorie des propositions et celle des noms. C'est à quoi s'est attaché Daniel Bourquin dans le premier article de ce fascicule *Les catégories syntaxico-sémantiques: petite histoire d'un grand problème*. Il y conduit une réflexion en rapport avec les textes fondateurs des auteurs-clé de l'histoire des catégories syntaxico-sémantiques.

Si le projet de la logique est la «poursuite de la vérité», il convient de disposer d'un système qui puisse rendre compte progressivement de toute opération de vérité nouvellement saisie. Un tel système nécessite des propriétés particulières et un esprit de conception qui est quelque peu marginal au regard de notre manière habituelle de considérer un système formel. C'est ce que montre Denis Miéville dans son article: *A la recherche des catégories sémantiques oubliées*.

Un tel projet ne saurait être réalisé de manière convenable sans le guide d'une approche méthodologique bien conçue. Pierre Joray aborde cet aspect avec la rigueur et la volonté d'explicitation qui sont associées à toute démarche caractérisée par la théorie des systèmes formels. Dans son article *Du langage naturel aux langages logiques: esquisse d'une approche catégorielle*, il met en évidence qu'une théorie des catégories syntaxico-sémantiques est pour le logicien bien plus qu'un outil de contrôle de la bonne formation des expressions des langages formels. Elle est également un outil d'analyse efficace.

On s'accorde généralement à penser que, logiquement parlant, tout terme de la catégorie des noms est mis uniquement en relation avec une entité de la sémantique distributive. Cette manière de considérer les choses est réductrice; en tous les cas, elle n'est pas toujours satisfaisante. En effet, si un terme nominal est généralement mis en correspondance avec une entité individuelle, il est également indispensable de se donner la possibilité de référer à des entités considérées comme des tous agrégatifs ou agglomératifs, en fait, à des entités considérées comme des classes collectives. Dans son article *De la catégorie sémantique du nom à la définition de la classe collective*, Nadine Gessler rend compte de la nécessité d'attribuer égale-

ment au nom une interprétation collective. Elle expose les raisons de l'émergence de la théorie des classes collectives, et propose une définition de ces tous un peu particuliers.

*Denis MIÉVILLE*

*Directeur du Séminaire de logique*

---